



**Intervention des élus SE-UNSA à la CAPA d'avancement à la Hors Classe
des professeurs certifiés de l'académie de Poitiers
le 10 mai 2019**

Monsieur le Recteur,
Mesdames et messieurs les représentants de l'Administration,
Mesdames et messieurs les représentants des Personnels,

Nous tenons à remercier les services du rectorat pour l'ensemble du travail fourni en amont de cette commission. Synonyme d'amélioration du pouvoir d'achat, l'avancement à la Hors Classe devrait être la récompense de nombreuses années passées au service de l'Éducation nationale. Pourtant, elle reste source de déception pour un grand nombre de collègues, en particulier pour ceux qui souhaitent partir à la retraite avec une pension décente.

Pour cette nouvelle campagne, sur 1395 collègues qui pouvaient y prétendre, 239 seront promus à la Hors Classe, soit une proportion de 17%, conforme à l'an passé. La proportion hommes/femmes a été respectée avec 64,46% de femmes promouvables et 65,69% de femmes promues, ce qui respecte plutôt bien le principe de parité auquel nous sommes particulièrement attachés et attentifs. Enfin, il existe une différence de 21 ans entre le plus vieux et le plus jeune promu, ce qui met en évidence les profondes inégalités du système d'avancement précédent.

Le SE-Unsa s'interroge : quels sont les critères précis permettant à un collègue d'obtenir un avis « excellent » plutôt que « très satisfaisant » ? Pourquoi les avis « excellent » sont-ils si marginaux ? Pourquoi les représentants des personnels n'ont-ils plus accès aux explications des avis, notamment quant aux 5 « oppositions au passage » du recteur et aux 42 avis « à consolider » ? Nous demandons des critères véritablement transparents qui permettraient, comme pour la classe exceptionnelle, un parcours professionnel plus juste. Nous demandons également à ce qu'ils ne soient plus figés, car cela mécontente l'ensemble des collègues ayant reçu un avis qui pourrait être amélioré, tout comme les personnels de direction désireux de valoriser l'investissement et le travail réalisé par les enseignants de leur établissement.

Enfin, nous regrettons que le ministère s'enlise dans une démarche autoritaire, en imposant une seconde heure supplémentaire aux enseignants au lieu de revaloriser leur métier, en réformant les lycées à marche forcée sans tenir compte de l'avis des personnels, en opposant les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré par un redéploiement de moyens... Dans les faits, il n'a de cesse de fragiliser l'école de la République. Dans de telles conditions, quelle école allons-nous pouvoir proposer à nos enfants dans le futur ?